

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE CAPITAINÉ LUC-FORTIN**

**PROCÈS VERBAL  
RÉUNION DU 26 mars 2025**

---

Procès-verbal de la séance du **conseil d'établissement de l'école Capitaine Luc-Fortin** du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le **mercredi 26 mars 2025 à 18 h 30** à l'édifice Saint-Joseph.

---

ÉTAIENT PRÉSENTS :      Madame Emmanuelle Duchesne -- présidente  
                                 Monsieur Maxime Roussel – Vice-président  
                                 Madame Catherine Gérin – directrice de l'école  
                                 Madame Josiane Duval – parent  
                                 Madame Caroline Guay – enseignante  
                                 Madame Mélanie Lorrain – enseignante  
                                 Madame Katérie Richard – enseignante  
                                 Madame Édith Lamoureux – éducatrice du service de garde  
                                 Madame Nathalie Néron – enseignante  
                                 Madame Sara Ducas – parent

ÉTAIENT ABSENTS :      Madame Stéphanie Caron – parent  
                                 Madame Fanie Thibodeau – personnel de soutien

**1. Ouverture de la séance (5 min)**

**1.1. Vérification du quorum**

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique*; tous les membres étant présents, la séance est déclarée valablement constituée à 18 h 34.

Madame Catherine Gérin, directrice, souhaite la bienvenue aux membres du CÉ.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

[Résolution 2025-03-26-CÉ-01](#)

Des ajouts ont été proposés par la direction avant l'adoption de l'ordre du jour :

- Adoption du calendrier scolaire 2025-2026;
- Fermeture du SDG lors des deux journées pédagogiques de début d'année, afin de permettre un travail collaboratif en équipe-école;

- Transfert de fonds : autorisation de transfert du fonds à destination vers le compte de l'école;
- **École d'Henryville :**
  - Contribution parentale de 15 \$ pour la sortie à la Ninja Factory;
  - Horaire du 20 juin : ajustements nécessaires en raison d'un dérangement à l'horaire;
  - Dîner hot-dog : contribution demandée de 7 \$;
- **École de Saint-Sébastien :**
  - Demande de fonds pour l'aménagement de la classe extérieure;

Il est proposé par Sara Ducas d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 20 février 2025**

[Résolution 2025-03-26-CÉ-02](#)

Il est proposé par Maxime Roussel d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **4. Approbation des demandes par courriels**

[Résolution 2025-03-26-CÉ-03](#)

#### **4.1. Participation à la dictée au profit du Tournoi Pierre Larose**

Il est proposé par Caroline Guay d'approuver les demandes faites par courriels

### **5. Question du public :**

Pas de public

### **6. Points de la présidente :**

Aucun point

### **7. Points de la direction / informations**

#### **7.1. Résultats du sondage PEVR année 2024-2025**

Un premier constat important est l'augmentation significative du nombre de répondants cette année, ce qui rend les comparaisons avec les années précédentes plus délicates. En effet, le nombre de répondants a plus que doublé dans plusieurs catégories :

Élèves : 157 répondants cette année, comparativement à 68 l'an dernier;

Personnel enseignant : 25 répondants, contre 8 l'an dernier;

Personnel de soutien : 9 répondants, contre 4 l'an dernier;

Cette hausse de participation est encourageante, mais elle complexifie l'analyse des tendances. Il sera plus pertinent de comparer les résultats à ceux de l'an prochain, lorsque la participation se stabilisera. Il est également suggéré d'augmenter la participation du personnel de soutien afin d'obtenir un portrait plus représentatif de l'ensemble de la communauté

scolaire.

### **7.2. Suivi de la campagne de vente de chocolat de l'édifice d'Henryville**

Les chiffres de vente ne sont pas encore disponibles, mais il semble que la campagne ait suscité l'intérêt et généré un bon nombre de commandes.

### **7.3. Suivi activité patins à roulettes et vente de collations en mars**

Pas de suivi

### **7.4. Service d'orthophonie 2024-2025**

La direction informe les parents qu'un service d'orthophonie est désormais offert par une orthophoniste du secteur privé. Ce service vise à cibler les élèves à risque, à outiller les enseignants dans leurs interventions, à élaborer les objectifs et les moyens à intégrer aux plans d'intervention, à documenter les dossiers des élèves, ainsi qu'à réaliser les évaluations nécessaires en vue d'un éventuel classement.

### **7.5. Présentation de la nouvelle identité visuelle du CSSDHR**

## **8. Points de la direction / approbations**

### **8.1. Critères de sélection des directions d'établissement**

Afin de permettre aux membres du conseil d'établissement de remplir en toute objectivité le formulaire relatif aux critères de sélection d'une direction d'établissement, Mme Gérin a quitté temporairement la rencontre.

[Résolution 2025-03-26-CÉ-04](#)

Il est proposé par madame Édith Lamoureux d'approuver les critères de sélection des directions d'établissement.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

### **8.2. Calendrier 2025-2026 à adopter**

À la suite d'une consultation auprès des enseignants, les journées pédagogiques mobiles pour l'année scolaire 2025-2026 ont été déterminées. Elles sont présentées aux membres du CÉ pour approbation.

[Résolution 2025-03-26-CÉ-05](#)

Il est proposé par Nathalie Néron d'approuver le calendrier 2025-2026.

**APOROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

### **8.3. Fermeture SDG des deux premières journées pédagogiques de début d'année**

La direction informe les membres qu'il n'existe actuellement aucun moment permettant de réunir l'ensemble du personnel de l'école afin de discuter collectivement du fonctionnement de l'établissement. Elle souligne qu'un tel moment constituerait une pratique gagnante pour renforcer le sentiment d'appartenance à l'équipe ainsi que la cohésion et la cohérence des interventions auprès des élèves. C'est pourquoi il est demandé que le service de garde ne soit pas offert lors des deux premières journées pédagogiques de l'année scolaire, afin de permettre la tenue de ces rencontres d'équipe essentielles.

#### Résolution 2025-03-26-CÉ-06

Il est proposé par Sara Ducas d'approuver la demande de fermer le SDG deux pédagogiques de début d'année pour permettre à l'ensemble de l'équipe école de travailler ensemble.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **8.4. Transferts du fond à destination vers compte école**

La direction demande l'autorisation de transférer une somme de 38 000 \$ du fonds à destination spéciale vers le compte de l'école. Ce transfert vise à rembourser diverses dépenses engagées depuis le début de l'année scolaire. Ces dépenses comprennent :

- L'achat de fournitures pour les campagnes de financement organisées par les deux OPP (organismes de participation des parents) ;
- Les frais liés à des sorties ou activités scolaires que les OPP s'étaient engagés à financer.

#### Résolution 2025-03-26-CÉ-07

Il est proposé par Katérie Richard d'approuver le transfert de fonds du fond à destination spécial vers le compte école.

**APPROUVÉ MAJORITAIREMENT**

9 votes : POUR

1 vote : CONTRE

#### **8.5. Contribution parentale de 15\$ pour sortie Ninja Factory**

La direction et les enseignantes proposent de facturer un montant de 15 \$ par élève aux parents pour l'activité de fin d'année à la Ninja Factory.

Les enseignantes expliquent que, lors des années précédentes, plusieurs élèves ne se présentaient pas à cette sortie. Elles estiment que la gratuité de l'activité pourrait contribuer à un certain relâchement quant à la participation. En demandant une contribution financière, elles souhaitent encourager un engagement plus ferme de la part des familles.

Il est également mentionné que plusieurs autres activités sont déjà financées par l'école ou les OPP, et qu'il est souhaitable que la responsabilité financière de certaines activités soit partagée avec les parents.

#### Résolution 2025-03-26-CÉ-08

Il est proposé par Sara Ducas d'approuver la demande de contribution parentale de 15\$ pour la sortie de Ninja Factory.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **8.6. Horaire du 20 juin dérangement à l'horaire pour les deux édifices**

##### Résolution 2025-03-26-CÉ-09

Il est proposé par Mélanie Lorrain d'approuver le dérangement à l'horaire pour les deux édifices lors du 20 juin

#### **8.7. Diner hot dog à Henryville:**

Les parents demandent un financement de 7 \$ par repas, à prélever à même le fonds à destination spéciale, pour la tenue du dîner hot-dog de fin d'année à Henryville. Cette contribution permettrait de couvrir les frais liés à l'organisation du repas pour les élèves participants.

Résolution 2025-03-26-CÉ-10

Il est proposé par Maxime Rousselle d'approuver la demande de 1141\$ par le fonds à destination spéciale pour payer le repas de fin d'année.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

**8.8. Demande de fonds pour l'achat de meubles pour la classe extérieure de St-Joseph**

Les enseignants de St-Joseph souhaitent procéder à l'achat de mobilier pour la classe extérieure. Une partie de cet achat est financée par la Fondation Jacques Landry.

Afin de compléter le financement, une proposition est présentée pour utiliser la moitié du fonds commun du fonds à destination spéciale. Le reste des sommes nécessaires serait couvert par les activités de financement de l'OPP de St-Joseph.

Lors de la rencontre, un membre du conseil s'est opposé à ce transfert. Toutefois, ce membre a fait part de son ralliement par courriel le lendemain du conseil d'établissement.

La direction a pris la responsabilité de vérifier auprès du CSS si une telle décision devait être prise à l'unanimité. Il a été confirmé que les décisions du conseil ne nécessitent pas l'approbation unanime de ses membres.

Résolution 2025-03-26-CÉ-11

Il est proposé par Édith Lamoureux que soit utilisé la moitié du fonds commun du fond à destination spéciale pour payer une partie de la classe extérieure.

**APPROUVÉ MAJORITAIREMENT**

9 votes : POUR

1 vote : CONTRE

**9. Points d'information de la technicienne en service de garde**

Aucun point

**10. Points des organismes de participation de parents**

Aucun point

**11. Varia**

11.1 Correspondance et rapport du comité de parents

**12 Levée de l'assemblée**

Résolution 2025-03-26-CÉ-12

Il est proposé par Nathalie Néron que la séance soit levée à 20:42.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**Président du CÉ**

---

**Secrétaire**